



ECO BIVOUAC

Village d'igloos

HIVER 2026/2027

ENTREPRISES • PARTICULIERS • LOISIRS



ALPES-BIVOUAC.COM¹



EXPERIENCE BIVOUAC DANS LE DETAIL....



DISPONIBLE:

Particuliers: Les **vendredis** et **samedis** soir



HORAIRE:

Particuliers: A partir de **18h30** (voir confirmation par mail)



POINT DE RENDEZ-VOUS:

Parking du restaurant les **Rochers Blancs** - [ICI](#)

Parking de l'**Eco-Bivouac** - [ICI](#)



NOTRE PRESTATION COMPREND

- 1 Balade en raquettes à neige et aux flambeaux
- 1 Apéritif Savoyard
- 1 Dîner traditionnel
- 1 Formule boissons (3 verres)
- 1 Animation musicale ou autres (Week-end)
- 1 Veillée autour du feu avec chamallow
- 1 Soirée en pleine nature (Fin 23h30)

Si vous avez réservé la formule « Expérience » :

- 1 Nuit insolite en autonomie (Equipements couchages inclus)
- 1 Astreinte téléphonique
- 1 buffet à disposition (boissons chaudes, encas)
- 1 Petit-déjeuner (de 08h30 à 09h30 – Fin 10h00)

*Le lendemain, il faut compter **15 à 20 min** pour retourner à vos voitures.*



CUISINE LOCALE ET VÉGÉTARIENNE

Entrée

Soupe de légumes BIO, graines et croutons à l'ail

Plat

Gratin Savoyard aux fromages d'Abondance fermier et reblochon, pulled porc aux épices, purée de butternut BIO et salade verte

Dessert

Tarte fine aux pommes, compote aux pommes BIO, Mousse de liqueur

Boissons

3 verres aux choix et boissons chaudes incluses (thé, café, infusion)

Allergènes : Lactose, gluten, œuf

Menu unique pour l'ensemble du groupe. Les plats spéciaux (intolérances ou autres...) commandés seront facturés en supplément 10€ HT/personne. Le menu peut varier en fonction des saisons et des stocks à disposition.

Option : Planche de charcuterie sur réservation



NOTRE PRESTATION NE COMPREND PAS



Les options (raquettes et lampes frontales...) pour les prestations apé bivouac ou soirée insolite **ou les extras en suppléments** (le transport, les assurances annulations, etc..) **ne sont pas inclus à la prestation**

Avant toute réservation, nous vous conseillons de visiter notre page infos pratiques et de consulter nos conditions générales de ventes



DECOUVREZ NOS HEBERGEMENTS BIVOUAC INSOLITES



ALTI-DÔME « Panoramique »
10m² – de 2 à 4 personnes

- **4 vitres** transparentes
- **1 lit en bois** (160x190), 2 matelas mousse (80x190X15)
- **2 lits de camp « extra bed »** (70cmx190cm), Double matelas autogonflant.
- **Linges** (Duvets, sacs de propreté, édredons, plaides, draps housses, oreillers + taies),
- **1 chauffage poêle à bois**, 1 sac à bois avec allume feu, 1 éclairage led
- **1 meuble avec le nécessaire utile** (Consignes techniques et de sécurité, gel hydroalcoolique, mouchoirs, bouchons pour les oreilles, miroir, cintres, poubelle de chambre)
- **Éléments de sécurité** (1 extincteur, 1 détecteur de fumé, 1 détecteur de monoxyde de carbone)
- **Nb de tentes disponibles: 6**



IGLOO « 100% neige naturelle »
7m² – de 2 à 4 personnes

- **1 tapis isolant** de 3m
- **4 matelas autogonflants** et isolants
- **4 peaux de mouton**
- **1 éclairage led**
- **Pack couchage inclus** (duvet grand froid, drap coton, oreiller)

Cet hébergement ne comprend pas de chauffage poêle à bois.

Nb d'igloos disponibles: 2 à 5



Les igloos sont disponibles sous réserve de conditions météorologiques et **d'enneigement favorable**.
Nous déconseillons l'expérience Igloo pour les **enfants de moins de 6 ans et les femmes enceintes**.

COMMENT BIEN PREPARER SON EXPERIENCE BIVOUAC !



DEVENEZ UN ÉCO-VOYAGEUR !
!



EN HAUT DE LA MONTAGNE OÙ NOUS TROUVER



Lieu : Station du Semnoz (20 à 30 min d'Annecy)

Perdu ? Rdv Parking Hôtel « Les Rochers Blancs »

Pts GPS: 45° 48'06.4"N - 6° 06'28.2"E

Autoroute : A 41 - Sortie 15.1 – Seynod sud , suivre 74600 Quintal puis direction le Semnoz

Mobile: [Google map](#)

« Suivant les horaires, nous vous conseillons fortement d'éviter le centre ville d'Annecy et de passer par le village de Quintal. »



Calculer la quantité de Co2 par personne pour vos déplacements: [ici](#)



COMMENT JE M'Y RENDS ? PRÉPARER VOTRE TRAJET

1. REGARDER LES PREVISIONS

Prévoir vos équipements (ex: chaines, pneus neiges) en fonction des conditions météo annoncées.

2. CONSEILS CIRCULATION

Vérifier la circulation routière

Vérifiez la pression des 4 pneus

Faites régulièrement des pauses

En cas de neige:

Anticipez votre départ

Roulez équipés (pneus neige minimum)

Modérez votre allure

Augmentez les distances de sécurité

Facilitez le passage des engins de déneigement



3. TRANSPORT COLLECTIF

Laissez votre voiture et prenez les lignes saisonnières. Plus d'infos [ici](#)



4. N'HÉSITEZ PAS À COVOITURER !

Afin de **réduire le coup** du trajet qu'il soit **économique** ou **écologique**, vous pouvez covoiturer.

- Point de rdv covoiturage Annecy : [ici](#)
- Point de rdv covoiturage Seynod : [ici](#)
- Point de rdv covoiturage Quintal : [ici](#)
- Point de rdv covoiturage route du Semnoz : [ici](#)



QU'EST CE QUE J'EMPORTE ? PRÉPARER SON SAC

LA METEO FAIT PARTIE DU SCENARIO !

Pour les vêtements, adoptez le principe des "multicouches". L'essentiel est d'avoir ni trop chaud (transpiration) ni trop froid. L'activité en pleine nature comporte des moments de refroidissement (pauses et descentes) et des moments de surchauffe (montées).

Votre défi pour un maximum de confort consiste à arriver chaudement sur le lieu du bivouac et au sec dans votre hébergement insolite.

Pour cela, il vous faut :

Un sac de randonnée (20 litres) en bon état pour le transport de vos équipements

Habillement: Pensez à mettre 3 couches !

1 tenue étanche // 1 vêtement chaud type polaire // 1 sous-vêtement haut et bas thermique // 1 paire de chaussures adaptées à la saison : chaude, imperméable et confortable

Si les conditions météorologiques sont défavorables, pensez à prendre du change.

Accessoires : chaussettes // lunettes de soleil (classe 3) // crème solaire

À ÉVITER: Chaussures souples type « Baskets » // Sous-vêtements en coton



VOS QUESTIONS LES PLUS FREQUENTES FAQ

1. Les duvets sont-ils compris ?

Les duvets sont bien compris dans tous les hébergements été comme hiver.



2. Le bivouac est-il équipé de sanitaires et de douches ?

Des **toilettes sèches** (sans eau) sont à disposition sur le bivouac. L'été, nous vous proposons (sur demande) des **douches solaires** en extérieur. Attention l'eau est à température ambiante !

4. En cas d'annulation de ma part, que se passe-t-il ?

La météo fait partie du scénario !

Annulation moins de **48 heures avant la prestation ou absence du client : 100 % du montant de la réservation est dû.**

N'hésitez pas à consulter nos CGV.

5. Je veux faire la fête ! Jusqu'à quelle heure pouvons-nous danser ?

Le Bivouac n'est pas une boîte de nuit... Afin de garantir le confort de tous nos clients, nous coupons la musique à partir de **23h30**.

6. Peut-on ramener et consommer nos boissons ?

Comme dans d'autres établissements, vous ne pouvez pas ramener vos propres boissons. Un bar est à votre disposition le temps du service (**Fin 23h30**)



ALTI-DÔME PANORAMIQUE COMMENT FAIRE UN FEU



- Veillez à ne **rien déposer directement sur ou à proximité du poêle à bois.**
- Vous avez à votre disposition, **1 extincteur (au pied du lit), 1 détecteur de fumée et 1 détecteur de monoxyde de carbone (au plafond).**
- Pour votre sécurité, **vérifiez l'ouverture du tirage.** A la sortie du poêle (derrière) mettre le clapet dans l'axe de la cheminée.
- **Remplir le sac à bois** à votre disposition (L'insertion de bûches trop longues risquerait de casser la vitre* lorsque vous fermerez la porte)
- **Ouvrez la porte** (Attention un retour rapide non maîtrisé pourrait briser la vitre).
- **Déposez quelques « allume feu »** au fond du poêle puis charger par-dessus **sous forme de pyramide** la cagette, petit bois, vaisselle éco ou autre.
- **Mettez 1 ou 2 bûches** (de la plus petite à la plus grosse) **et allumez à l'aide des allumettes.**
- Réglez le tirage, ouvert « fort », fermé « faible » pensez à gérer le bois ! **Votre objectif est de garder une température stable et constante toute la nuit. Ne pas surchauffer !**
- **Ne jamais permettre aux enfants de jouer aux alentours et/ou à proximité du poêle à bois**
- Pour recharger le poêle à bois (environ toutes les heures), ramener les braises vers l'avant à l'aide de la raclette puis déposez les bûches.
- Le lendemain matin, il n'est pas nécessaire de rallumer le poêle à bois, nous vous invitons à nous rejoindre au petit déjeuner.

* **Tarif vitre de remplacement : 130€ttc**



BIEN DORMIR EN NATURE RESTER AU CHAUD

Afin de profiter au maximum de votre nuit, voici quelques principes à respecter :

1. **Partez vous coucher sur un corps chaud.** Marchez quelques minutes avant d'aller au lit.
 2. **Changez vos vêtements humides** contre des vêtements secs et couvrez votre tête durant la nuit.
 3. **Pensez à ne pas trop vous habiller** et laissez vos vêtements au chaud dans votre duvet.
 4. **Gardez une lampe à portée de main** ou un téléphone
- Alti-Dôme « Panoramique » : **Mettez une dernière bûche dans le feu** et surtout réglez la température.
 - Le lendemain matin, déposez le linge au chalet d'accueil
 - Nous vous rappelons qu'il est **strictement interdit de fumer, de vapoter, d'allumer une flamme, d'utiliser des appareils à combustion ou d'utiliser des substances dangereuses et/ou inflammables** à l'intérieur des structures d'accueil et d'hébergements.



SECURITE CONSIGNES

- Assurez vous de connaître les **consignes de sécurité et d'incendie** sur le bivouac et/ou de votre hébergement ainsi que les modalités d'évacuation en cas d'orage.
- **Une pharmacie** se trouve à votre disposition dans le chalet d'accueil.
- **Un extincteur** se trouve à disposition dans chaque lieu accueillant du public (bar, chalet, alti-dôme...)
- **En cas d'évacuation**, merci de suivre et de respecter les consignes de l'encadrement.
- Si besoin, suivre **le balisage « jaune »** jusqu'au point de rassemblement et attendre les directives.
- **En cas d'urgence**, l'organisateur reste joignable via une astreinte téléphonique au numéro indiqué sur le chalet technique (Fixe : 09 82 22 94 95)
- La direction décline toute responsabilité en cas de prise d'alcool et/ou de stupéfiants dans l'enceinte de l'Eco-Bivouac.



INFORMATIONS ET SECURITE

REGLEMENT INTERIEUR



1. Respecter le **code de bonne conduite** (page 10) de l'établissement



2. Respecter et s'engager pour un séjour durable et responsable « **Contrat vert - niveau 1** » (page 12)

3. Avoir une attention particulière concernant les **règles de sécurité** ou tout autre élément pouvant engager une situation inconfortable.

En cas de non respect, l'organisateur se réserve le droit de refuser, d'expulser et de facturer tout client ne respectant pas les 3 premiers points de ce règlement.

4. **Stupéfiants et Alcools** : Pour des raisons de sécurité liées à l'activité (encadrement de personnes en montagne notamment), **les participants s'engagent à ne pas faire usage de produits stupéfiants et de raisonner la consommation de boissons alcoolisées durant la prestation.** Des alcootests (sur demande) sont à la disposition des participants.

4.1 L'organisateur refusera systématiquement aux personnes **ivres ou sous l'emprise de drogue** :

- La participation aux activités
- L'accès à l'Eco-Bivouac
- L'accès au bar, au restaurant et aux alcools
- L'accès au transport
- (liste non exhaustive)

Le client prendra à sa charge tous les frais « rapatriement » (taxi, hôtel ou autres...) du participant refusé ou expulsé par l'organisateur.

5. Fin de service : **23h30** (Animation musicale inclus)
Extinction des lumières et de l'électricité à **00h00**

(En cas de non respect, chaque demi-heure sera facturée 100€HT/encadrant présent sur site.)

6. **Détérioration du site et/ou du matériel** et/ou des biens sera **à la charge du client.** - Nettoyage, encadrement, surveillance ou autres : 100€HT par demi-heure - Détériorations, casses ou autres : sur devis

7. **Droit de bouchon** : **Seulement sur autorisation** de la direction - Vin, Bière et pétillant (de 25cl à 75cl) : 10€/ Bte. Autres (+de75cl) : 15€/ Bte. **L'alcool fort (+de 15°) est interdit sur le bivouac.** En cas de non-respect chaque bte sera facturée entre 25 et 50€.

8. **CGV**: Les conditions générales de ventes ainsi que le règlement intérieur sont « lus et acceptés » à la réservation **et/** ou à la signature du contrat



DÉCOUVREZ VOS ENGAGEMENTS CODE DE BONNE CONDUITE



L'éco-bivouac respecte une **charte de développement durable** et s'engage ainsi à la **sobriété énergétique et au respect de l'environnement**. A travers ce séjour expérientiel, nous vous invitons à **respecter ses valeurs et à participer à cette immersion** en pleine nature.

Nous vous rappelons que le bivouac n'est **ni un restaurant, ni un hôtel, ni une boîte de nuit**, il est donc important de **respecter son cadre, son atmosphère et ses valeurs originelles**.

Au sein de l'éco-bivouac, je m'engage à :



Avoir un comportement adapté et responsable.
Respecter les règles de sécurité.



Éviter de gaspiller la nourriture.



Préserver la faune et la flore du milieu naturel.



Consommer raisonnablement les ressources en eau, bois et électricité.



Ne pas nuire à l'activité pastorale. (été)



Jeter mes déchets dans une poubelle.



Être respectueux envers les autres participants et les membres de l'équipe.



Favoriser les transports en commun ou le covoiturage.



Respecter les équipements et infrastructures.



Ne pas détenir ou consommer de drogue récréative.
Avoir une consommation raisonnable et responsable d'alcool.



Respecter les règles sanitaires en vigueur



Accepter de se déconnecter
(Mettre son mobile en mode « Silencieux »)

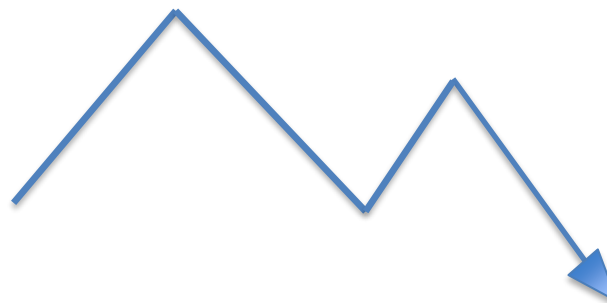


DEVELOPPEMENT DURABLE POURQUOI 2 TONNES ?

Empreinte carbone moyenne par
Français (tCO₂e / pers / an)

Aujourd'hui :
9,5 tonnes

En 2050 :
2 tonnes



Afin de limiter les effets du changement climatique, l'Accord de Paris (2015) a fixé un objectif : limiter la hausse de la température **en-dessous de 2 degrés d'ici la fin du siècle.**

Pour y arriver, nous devons réduire nos émissions de gaz à effet de serre, et notamment passer à **2 tonnes équivalent CO₂ par an et par habitant d'ici 2050.**

Aujourd'hui, en moyenne, un Français émet 9,5 tCO₂e par an.

En 28 ans, nous devons donc diviser nos émissions par 5 pour atteindre cet objectif.

« Certes, mais comment faire pour réduire ?
Comment **agir efficacement** pour le climat ? »



DEVELOPPEMENT DURABLE

NOTRE SOLUTION : LE CONTRAT VERT

"Le **contrat Vert** est un **engagement personnel et collectif** qui a pour objectif d'accompagner et de sensibiliser les visiteurs et les professionnels d'un territoire touristique à **une transition écologique durable et responsable**".

Fonctionnement

En tant que client (individuel ou entreprise) restant
1 soirée et/ou 1 nuit, je m'engage à:

- **Niveau 1**
- Respecter et s'engager pour un séjour durable et responsable (voir fiche : Code de bonne conduite, règlement intérieur...)
- Sensibiliser ma famille et/ou mon groupe à ces informations
- Privilégier le transport collectif et le co-voiturage
- Verser une contribution carbone individuelle* (1€/pers)

En tant que groupe/entreprise restant + de 1 nuit, je m'engage à:

- **Niveau 2**
- Respecter les engagements du niveau 1
- Travailler avec des acteurs locaux
- Participer à un team building « non motorisé »
- Mettre en place une action de sensibilisation (ex: fresque du climat)
- Réduire mes impacts lors de mon séjour avec des gestes simples
- Payer une compensation carbone collective** (sauf si niveau 3)

- **Niveau 3**
- Respecter les engagements du niveau 1 et 2
- Participer à une action écologique « citoyenne »
- Mettre en place une action de sensibilisation (ex: 2 tonnes)
- Valoriser cette action en interne « Charte RSE »

- **Niveau 4**
- Respecter les engagements du niveau 1, 2 et 3
- Organiser une action « citoyenne » avec mon entreprise dans les 12 mois sur mon territoire
- Valoriser cette action en interne « Charte RSE »

Organisez votre atelier :



*Contribution calculée sur l'estimation moyenne d'une prestation, reversée à des associations locales pour des actions environnementales.

**Contribution calculée en fonction de la durée du séjour et des prestations (hôtels, transports, activités...)



DEVELOPPEMENT DURABLE

DEVENIR UN ECO VOYAGEUR

C'est quoi un Eco-Voyageur?

C'est un voyageur qui prend conscience de l'impact que peut avoir le tourisme et qui décide d'**AGIR** pour réduire cet impact.

Chez Alpes Bivouac, nous avons fait une grande partie du chemin et nous vous proposons d'aller encore plus loin.

LE SAVIEZ VOUS ? NOS VACANCES ONT UN IMPACT SUR LE CLIMAT

L'industrie touristique*:

= 8%

des **émissions mondiales** de gaz à effet de serre

40%

des émissions des **transports touristiques** sont dues à l'avion, 32% à la voiture.

48,9Kg/CO₂e

: il s'agit de l'empreinte carbone totale par personne **pour 1 journée de ski** soit 250 km en voiture soit 98 repas végétarien ou encore quasiment 1 année de chauffage au fioul !

+ 52%

de touriste d'ici 2030 !

1,43

est le nombre de **passager moyen** en voiture sur la mobilité locale (2019)



DEVELOPPEMENT DURABLE INSPIRATIONS ECOLOGIQUES

Comment partir en vacances sans trop polluer ?

Pour devenir un Eco-Voyageur, vous devrez **réaliser des actions simples** afin de réduire l'impact de votre séjour sur notre territoire.

TRANSPORT

- Train
- Transport en commun
- Covoiturage
- Voiture électrique
- Vélo « électrique »
- Randonnée

Le saviez vous ?

1 personne émet 10 fois moins de Co2 en transport en commun ou en covoiturage (4 passagers) qu'en voiture individuelle.

1 A/R au Semnoz en moto émet autant de CO2 qu'une voiture thermique.

(Source Ademe.fr)

DÉCHETS

- 1 pack vaisselle
- 1 gourde d'eau inox
- 1 cendrier de poche
- 1 sac pour ramasser les déchets
- Bien jeter et trier
- Pas d'emballages inutiles
- Utiliser des produits écolabellisés

Le saviez vous ?

Une famille produit 568 Kg de déchets ménagers ou assimilés/an.
(Source Ademe.fr)

Sur le bivouac, nos principaux déchets sont issus de la restauration et notamment des consommables.

EQUIPEMENTS

- Je porte et j'adapte en fonction de la météo
- Le moins de bagages possible (Voyagez léger)
- Pas de matériel encombrant (louez sur place)
- Pas de produit jetable (lingettes, rasoirs...)
- Privilégiez la réutilisation et la réparabilité des équipements (seconde main)

Le saviez vous ?

la France vise l'objectif de 100 % de plastique recyclé en 2025 et la réduction de 30 % de la part des déchets ménagers

(Source Ademe.fr)

RESTAURATION

- Consommer responsable, local et de saison
- Limiter la consommation de viande
- Eviter le gaspillage alimentaire

Le saviez vous ?

La poubelle d'un restaurant peut être remplie jusqu'à 70% de déchets alimentaires.

1 repas avec du bœuf est l'équivalent de 14 repas végétariens.

(Source Ademe.fr)

ENERGIES

- Ne pas gaspiller et économiser l'eau
- Prendre des douches courtes
- Eviter les bains
- Diminuer le chauffage et éviter la climatisation
- Eteindre les lumières et les équipements

Le saviez vous ?

La France s'est engagée à : d'ici 2023
-Atteindre une part de 33% d'énergie renouvelable
-Réduire de 40% les GES

Sur le bivouac, nous avons opté pour un mixte énergétique.



PROLONGEZ L'EXPÉRIENCE DEVENEZ FAN !

Rejoignez notre communauté de passionnés

Le principe est simple :

- Chez Alpes Bivouac, nous ne faisons quasiment **pas de publicité**.
- Nous n'utilisons pas **beaucoup les réseaux sociaux** mais nous sommes conscients de leur utilité.
- Vous venez chez nous par **le bouche à oreille** ou encore par le hasard du web.
- Nous travaillons nos documents afin de **simplifier notre message** pour que vous ne soyez pas déçu.
- Nous gardons nos valeurs: **simples, rustiques et authentiques !**

Il est donc important que vous puissiez **partager votre expérience**. Vos avis sont précieux car ils vont aider d'autres participants à venir nous rencontrer.

Alors **n'hésitez pas à partager votre expérience** et vos photos avec le #Bivouacilike !



YouTube



PLUS D'INFORMATION ?
N'HÉSITEZ PAS...



ALPES BIVOUAC

EURL ECO BIVOUAC EVENTS

Siège social (bureau):

15 Chemin du Crêt Pessey – Seynod
74600 Annecy



ACCUEIL ET RENSEIGNEMENTS

Fixe : 09 82 22 94 95

Nous vous conseillons de nous envoyer un mail

Mail: contact@alpes-bivouac.com

Web : alpes-bivouac.com



OUVERTURE DE L' ECO-BIVOUAC VILLAGE D' IGLOOS

Période hivernale : **du 05 décembre 2025 au 27 mars 2026**

Période d'ouverture théorique. Ouverture aux intersaisons sur demande pour les groupes et les entreprises



